

IRTS PACA ET CORSE

SELECTION COMMUNE 2009
AS - EJE - ES

Durée de l'épreuve : 3 h 30

CONSIGNES :

A partir du texte ci-dessous, répondez aux consignes suivantes en 5 pages maximum (1 feuille = 2 pages) :

1. Repérez les idées principales du débat présenté dans le document ci-joint, commentez-les en argumentant vos propos.
2. Choisissez une phrase de ce débat. Après l'avoir retranscrite, indiquez en quoi cette phrase résonne avec votre projet de formation en travail social.

Ce texte est extrait du dossier « *Les jeunes dans une société vieillissante* » (Revue *Horizons Stratégiques*, n°4, avril 2007), et présente un débat sur "Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France", entre trois personnes qui ont contribué, ces dernières années, par leurs réflexions et expertises, à renouveler l'approche des relations intergénérationnelles :

- Louis CHAUVEL, professeur des universités à Sciences Po Paris, chercheur à l'OSC et à l'OFCE et membre de l'Institut Universitaire de France, est l'auteur du *Destin des générations* (PUF, 1998-2002) et des *Classes moyennes à la dérive* (Seuil, 2006).
- Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL, maître de conférences en sociologie à l'Université de Franche-Comté, chercheur au GEPECS, Université Paris 5, et professeur associé à l'Université de Sherbrooke, a notamment produit *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités* (2003) et « Les Politiques de la vieillesse et solidarités sous pression », in S. Paugam (éd.) *Repenser la Solidarité au XXIe siècle* (2007).
- Julien DAMON, chef du Département « Questions sociales » du centre d'analyse stratégique et animateur de ce débat, qui s'est déroulé le 16 janvier 2009.

TEXTE EXTRAIT DU DOSSIER

Julien Damon : En guise d'introduction à ce débat, je voudrais indiquer rapidement les sujets qu'il me semble important d'aborder ensemble. Il y en a trois à mon avis. Le premier concerne les situations respectives des jeunes et des moins jeunes, des personnes âgées, leurs conditions de vie et leurs positions dans la société. Le deuxième touche aux rapports intergénérationnels et à l'émergence possible d'un conflit entre les générations. Enfin, nous aurons à débattre d'orientations stratégiques, de propositions de politiques publiques, de suggestions et recommandations pouvant selon vous apporter des réponses aux problèmes actuels. Pour commencer, donc, abordons la question de la place actuelle de la jeunesse dans la société française. Que sont les jeunes d'aujourd'hui et en quoi leur situation est-elle différente, plus favorable ou moins favorable, que celle de la jeunesse d'hier ?

Louis Chauvel : Il me semble que le problème le plus important, depuis une dizaine d'années, et au-delà de la paupérisation en moyenne de la jeunesse, est celui de la diversification intragénérationnelle des inégalités. La jeunesse a perdu en homogénéité par rapport à la situation antérieure et on peut aisément mettre en évidence une augmentation des rapports inter-déciles des revenus des jeunes. Cette hétérogénéité-là a été bien repérée et observée. Mais il y en a une deuxième qui, elle, a été peu vue et peu commentée : c'est le clivage, à partir du début des années 1990, entre deux jeunessees. On a d'un côté les jeunes de moins de 25-26 ans, qui demeurent dans la dépendance de leurs parents, qui continuent à habiter le domicile familial, et de l'autre côté les jeunes de 25 à 35 ans, voire bien au-delà parfois, qui s'intègrent avec difficulté dans le monde du travail et qui ont du mal à pourvoir à leurs propres besoins, en particulier de logement, surtout s'ils ont eux-mêmes fondé une famille. Ils sont peu autonomes et ont souvent besoin de supports parentaux, à commencer par des aides financières. Si leurs parents sont généreux, ils peuvent survivre malgré la faiblesse de leurs revenus d'activité, sinon, ils se trouvent dans des situations difficiles compte tenu de la stagnation des salaires et de l'augmentation des prix du logement.

[...]

Les dettes s'accumulent et les jeunes doivent se préparer à les payer dans les prochaines années, et sont victimes de la politique de désendettement qui les prive d'investissements vitaux. En fait, il existe deux types de dettes : les dettes que l'ont a connues dans les années 1970, qui servaient à financer la recherche, les infrastructures et tout un ensemble d'investissements de long terme, alors que la dette française d'aujourd'hui consiste à gager des dépenses courantes de santé, de retraite, qui soutiennent la consommation immédiate mais n'augurent rien de bon à long terme.

Julien Damon : Que pensez-vous de la notion, souvent utilisée, de « conflit de génération » ? Est-ce une construction théorique ou bien une réalité empirique ? Ces conflits sont-ils réels ou seulement potentiels ?

Jean-Philippe Viriot-Durandal : Le recul de la paupérisation des personnes âgées est incontestable sur les trente-cinq dernières années. Faut-il le déplorer ? Mais il reste très lié à des effets de seuil qui hissent les retraités les moins favorisés tout juste au-dessus du plancher statistique de pauvreté et rend leur précarité invisible.

[...]

Sur le marché de l'emploi, les jeunes et les « vieux » vivent des situations qui ne sont pas si éloignées. Les forces centrifuges éloignent les salariés des deux extrémités de l'échelle des âges professionnels. Il est préférable d'être un homme, blanc, plutôt bien diplômé et dans le début de la trentaine. Et ce d'autant plus que le marché de l'emploi est concurrentiel car la France peine à transformer la croissance en emploi, comparativement à la plupart de nos partenaires de l'OCDE. Ce problème est notamment lié à l'articulation entre la formation et l'emploi, et à l'accompagnement du potentiel des salariés par une réelle formation tout au long de la vie. La frilosité de l'Hexagone à intégrer la diversité moderne, qu'elle se rapporte au genre, à l'origine ethnique ou à l'âge (jeunes et vieux), est assez singulière. C'est une culture qui imprègne aussi les représentations et les pratiques des acteurs politiques, sociaux et économiques. Je constate que la discrimination par l'âge est latente et plutôt bien tolérée dans notre pays. Les derniers travaux d'Amadieu sur les discriminations révèlent d'ailleurs que les plus fortes discriminations sur le marché du travail concernent les quinquagénaires

Julien Damon : Après ces échanges relatifs au diagnostic de la situation française, je voudrais que vous en veniez maintenant à des pistes d'action et à des recommandations d'ordre stratégique. Que proposez-vous de faire ? S'il y avait des programmes publics ou des idées originales à défendre, pour soutenir les solidarités intergénérationnelles, ce serait lesquels selon vous ?

Jean-Philippe Viriot-Durandal : Premièrement, il faut une vraie pédagogie des questions sociales. La méconnaissance de ces questions chez les jeunes comme dans la population en général est patente. L'ignorance sert la peur et l'absence de confiance la conforte. Il faut une didactique des questions sociales propre à faciliter un transfert de la connaissance au-delà des cercles d'experts, en utilisant tous les types d'outils possibles, à commencer par la radio, la télévision, l'école, etc. Deuxièmement, il faut rebâtir un contrat social autour d'un État donnant des opportunités et des chances tout au long de la vie, et n'axant pas uniquement son action sur la redistribution des revenus par des allocations. Je suis favorable à la mise en place d'une véritable politique d'activation, ce qui induit des moyens, en commençant par une plus grande efficacité des services d'orientation pour les jeunes et en prolongeant l'accompagnement dans le temps. Il s'agit de permettre à nos concitoyens de se projeter dans l'avenir, quel que soit leur âge. Il faut accompagner les reconversions individuelles en fonction des besoins du marché du travail, de la volonté des salariés et de l'allongement de leur durée d'activité. Nous avons besoin d'une pensée transversale qui prenne en compte l'ensemble du cycle de vie, plus que d'une analyse segmentée par cohorte. Il me semble également légitime de recentrer le débat sur la question du pouvoir et des limites du politique, et de sa capacité à agir sur les flux économiques et sur les situations sociales. L'État doit conserver un rôle en matière de redistribution des ressources mais aussi offrir des opportunités. On ne pourra pas bâtir de politique sociale si la France n'est pas compétitive à l'international et si elle ne crée pas de richesse. Tout ce que nous venons d'évoquer dans ce débat n'a pas lieu d'être si nous continuons à perdre des marchés, si nous n'investissons pas dans la recherche et si nous ne gardons pas notre matière grise tout en orientant mieux vers les métiers techniques. Sans cela, nous serons condamnés à gérer des stocks, à réduire la redistribution à des tours de passe-passe entre groupes sociaux. Plus la manne diminuera, moins les États pourront redistribuer et plus les relations seront tendues entre catégories d'intérêts. L'équité générationnelle suppose aussi que nous renforçons les mécanismes de garanties pour la retraite des jeunes d'aujourd'hui par le fonds de réserve notamment.

CRITERES D'ÉVALUATION :

Analyse, synthèse, argumentation (10 points) :

- Bon repérage des idées principales
- Apports de connaissances, références, exemples...
- Cohérence de ces connaissances, références, exemples avec les idées développées
- Pertinence du commentaire

Inscription en formation en travail social (5 points) :

- Justification du choix de la phrase
- Principe de réalité quant aux enjeux et missions du travail social
- Pertinence du choix de la phrase par rapport au projet du candidat

Organisation et expression écrite (5 points) :

- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques
- Présence d'un plan
- Présentation, soin apporté à la copie